

ton, de Vinemount et de Pointe-Anne, la poussière fine est séparée des particules plus grossières.

Il y a quatre maisons dans l'Ontario qui préparent actuellement de la poussière de chaux pour l'agriculture et qui ont les machines nécessaires pour réduire la pierre à chaux au degré de finesse désiré. Ce sont les "Crushed Stone Company, Toronto; The Henderson Farmer's Lime Company; Beachville; la Standard White Lime Company, Beachville et la Ontario Stone Corporation, Toronto." (carrières à Uthoff, Ont.). La poussière peut être achetée en vrac ou en sacs à ciment.

Les retraites agricoles dans notre province

DES SEMAINES BIEN EMPLOYÉES PAR LES AFÔTRES DU RETOUR À LA TERRE

Ici encore l'assistance nombreuse et attentive a prouvé une fois de plus que le réveil agricole se généralise d'une façon positive. Non seulement les cultivateurs de Ste-Martine, St-Urbain, Châteauguay, etc., mais les villageois, marchands, professionnels, hommes de métiers et les dames en grand nombre ont suivi les séances du jour, une moyenne de 250, et le soir, de 600 personnes a été enregistrée.

Des professeurs, entre autres: MM. Louis Bibeau et A. Désilets ont été appelés à visiter des bâtiments de ferme bien aménagés et des troupeaux laitiers de races pures. Ils en ont profité pour suggérer des améliorations hygiéniques et commodes d'exécution facile. Nombreuses encore sont les fermes susceptibles d'être améliorées dans notre province. Il semble que l'exemple fourni par les fermiers écossais des Cantons de l'Est devrait avoir porté plus de fruits chez les nôtres. Donnons de la lumière, de l'air, de l'espace à nos animaux, sans quoi les bons effets d'une sélection rigoureuse des troupeaux et d'une alimentation raisonnée seront forcément atténués.

Le drainage des terres préoccupe les cultivateurs de ce comté; aussi se propose-t-on de profiter des avantages offerts par nos gouvernements à cette fin. Quelques-uns ont déjà fait des plans de drainage, d'autres le feront cette année. On se servira des coopératives agricoles fondées en cette région par l'abbé Allaire pour fournir les tuiles ou drains en ciment et en terre cuite, à des prix abordables.

Les cultures fruitières et potagères, dont l'enseignement nous a été donné avec le concours de projections lumineuses ont éveillé l'attention d'un grand nombre de propriétaires, qui produisant à proximité de la métropole, ont vu dans ces cultures une source de revenus plus considérable de jour en jour.

Mais il semble que l'élevage est trop négligé ici. Le grand marché demande sans cesse des viandes fraîches et choisies et la campagne environnante n'en produit qu'une minime partie. Il est grand temps que nous nous mettions à l'élevage du bœuf, du mouton, du porc et de la volaille si nous ne voulons pas

laisser plus longtemps les éleveurs éloignés nous enlever cette source de revenus.

MM. Charron, Dumaine et Désilets nous ont fait à ce sujet de lumineuses suggestions. Ils ont démontré que la fertilité de nos terres en dépend, et que par contre, la production du foin de commerce runera infailliblement nos terres et ceux qui les détiennent.

Les Cours ménagers de Mlle Jeanne Anctil ont vivement intéressé les dames, mardi, au couvent de Ste-Martine.

Monseigneur Allard, curé de cette paroisse, a présidé chaque séance et adressé à ses ouailles et surtout à ses amis de prédilection, les cultivateurs, un vibrant appel en faveur du sol "qui germe le pain matériel et le froment de l'âme, le bonheur".

En terminant, ses cours, le directeur, M. Désilets, rappelle le souvenir de Louis Hébert, premier pionnier de notre agriculture canadienne. Il a noté qu'on fêtera à Québec en septembre prochain, la bonne terre de chez nous et que cette fête nationale sera celle de toute la classe agricole.

Où deux et deux ne font plus quatre

La Coopération a de ces tours de force qui font jongler avec les chiffres. C'est ainsi que deux et deux font *trois* ou *cing*, selon qu'on est vendeur ou qu'on est acheteur.

Par exemple voici quatre fermiers qui achètent chacun pour soi, graines, fils de fer, engrais chimiques, engrais alimentaire, etc. Ils s'adressent à des agents et à des sous-agents qui font leurs profits, et tous ils paient plein prix. Pour ceux-là, point d'embarras, c'est une addition pure et simple d'après l'ancienne arithmétique, où deux et deux font quatre.

En voici quatre autres, des progressifs, ceux-là! Ils s'unissent en coopérative et ils achètent au prix du gros; ils ne s'adressent pas à des agents et à des sous-agents, mais ils vont tout droit au producteur, par l'entremise du Comptoir Coopératif de Montréal. Ils ne paieront pas plein prix: ils auront pour l'achat des remises considérables et pour le transport des tarifs de faveur. Quatre de ces bons coopérateurs ne paieront pas plus cher que trois autres fermiers qui ont acheté séparément. Donc, d'après la nouvelle arithmétique *coopérative*, deux et deux feront *trois*!

Et quand ils veulent vendre leurs produits en coopération, sur les grands marchés, en expédiant par chars ou par bateaux, au lieu de recevoir les petits prix des rares consommateurs de leur village, ou deux et deux font toujours quatre, ils jouront d'un meilleur prix de vente, et pour eux deux et deux feront *cing*! N'est-ce pas merveilleux? C'est tout simplement la supériorité de la coopération sur l'isolement: vous achetez tout moins cher, vous vendez tout plus cher. C'est la vérification d'une parole d'économiste célèbre: "Dans les paroisses non-organisées, les hommes *s'aditiennent*: trois et trois font six, dix et dix font vingt. Dans les coopératives, les hommes se multiplient: trois et trois font *neuf*, dix et dix font *cent*."

C'est exagéré? Pas du tout: il y a cinq mille ans que le Saint-Esprit a dit que "le frère appuyé sur son frère est une forteresse imprenable. N'est-ce pas la Coopération que nous enseignes à la Sainte-Écriture, en nous donnant le précepte de la charité fraternelle?"

J. BRUYÈRE

Petites notes

Une idée pratique qu'on rencontre en passant, une suggestion, un conseil sous forme de petite note rendent souvent de grands services qu'une longue conférence ou qu'un article élaboré.

La seule conscription qui devrait être rendu obligatoire c'est celle des travailleurs du sol que l'agriculture réclame avec instance; c'est le retour à la terre. Enrôlons-nous sans plus de délai dans la grande armée des laboureurs et des semeurs de blé et produisons le plus possible en mettant en pratique les enseignements précieux que la science agricole nous donne.

On récolte ce que l'on a semé. Aussi, sachons prendre les moyens voulus pour ne mettre en terre que du grain net, garanti de bonne qualité par les certificats d'analyse du gouvernement.

Formez des coopérations agricoles afin d'éloigner les intermédiaires qui rongent les profits du producteur et obligent le consommateur à payer des prix excessifs.

Semez du trèfle pour en récolter la graine; préparez bien votre sol; faites la première coupe dès que les têtes seront en fleurs. On garde la deuxième pousse pour en faire la récolte de la graine.

Le secret du vrai succès dans la récolte des plantes sarclées, racines, patates, tabac, choux, blé-d'Inde, etc., c'est l'ameublissement profond du sol par le labour d'automne, sur les terres fortes surtout, et par les hersages au printemps.

Le hersage et le roulage des grains, blé, avoine et orge, quand ils ont atteint une hauteur de 4 à 6 pouces augmente la récolte de 20 à 30%.

Profitons des avantages que le gouvernement provincial nous offre pour le drainage de nos terres malsaines; demandons sans retard l'instructeur en drainage dont les services sont offerts gratuitement.

Semons du blé afin d'augmenter nos profits et de diminuer le coût des farines et du pain.

Le fumier de volailles, à quantités égales, vaut 20 fois le fumier de cheval comme richesse fertilisante.

L'application du carbonate de chaux (pierre à chaux moulue) sur nos terres acides ou noires, les débarrassera des mauvaises herbes sûres ou amères, oseille, queue de renard, fougères et autres, et améliorera la nature difficile des terres glaiseuses. C'est une base active et un amendement rapide. Il se vend dans le commerce de 4 à 5 piastres la tonne. Méfions-nous des agents vendeurs qui font passer le carbonate de chaux pour de l'engrais chimique et nous l'offrent à raison de 14 ou 16 piastres la tonne.

A. D.